

2 - Présentation du projet immobilier de la DRFIP place Occitane

Le projet immobilier est présenté par la direction ; cependant, les représentants du personnel considèrent qu'ils ne sont pas en mesure d'émettre d'avis sur le sujet au motif qu'un certain nombre de sujets ne sont pas réglés notamment sur le désamiantage. Ils se positionneront dès qu'ils auront reçu l'étude sur le désamiantage et les plans modifiés sur la base des observations formulées.